



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 juin 2026
N°818

FRANCE 2030 : LAURÉATS DE LA QUATRIÈME ÉDITION DU DISPOSITIF « DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES INNOVANTES CRITIQUES »

Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique a présenté à l'occasion du salon Vivatech les 13 lauréats de la quatrième édition de l'appel à projets « Développement de technologies innovantes critiques ».

La cybersécurité constitue un pilier essentiel de la souveraineté numérique de la France. Depuis 2021, la stratégie nationale de cybersécurité est soutenue par le volet dirigé du plan France 2030 piloté par le Secrétariat général pour l'investissement. Elle vise notamment à faire émerger des champions français du secteur, tant pour accompagner le développement d'une filière au potentiel économique important que pour garantir à notre pays la maîtrise des technologies essentielles à sa souveraineté. Les dispositifs de soutien mis en place permettent de structurer l'écosystème français autour de ces enjeux majeurs.

Dans ce cadre, la quatrième édition de l'appel à projets « Développement de technologies innovantes critiques », opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat, porte sur l'une des axes contribuant à la souveraineté numérique : la protection des données stockées, transmises, ou calculées. Il vise à faire émerger des solutions aptes à contrer des atteintes de nature technique ou juridique à la confidentialité ou à l'intégrité des données. Dans le contexte d'instabilité géopolitique actuel, disposer de solutions de traitement de données immunisées contre l'extraterritorialité du droit de certains pays répond en particulier à un enjeu de souveraineté européenne. Cet appel à projets est doté au total de 30 millions d'euros.

Cet appel à projets s'est inscrit dans la continuité de l'appel à projets précédent, centré sur l'évaluation de cybersécurité, avec pour objectif de répondre aux évolutions réglementaires en cours, notamment le Cyber Resilience Act, et de permettre l'émergence de solutions innovantes pour l'évaluation de cybersécurité au sens large (produits, services, systèmes, composants, etc.). Les projets répondant à cette thématique étaient également éligibles.

Anne Le Hénauff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique a déclaré : « *A travers France 2030, le Gouvernement a érigé la cybersécurité au rang de priorité pour permettre à notre pays de disposer de solutions numériques de confiance. Avec la quatrième édition de l'appel à projets « Développements de technologies innovantes critiques », le Gouvernement a fait un choix clair en faveur de la protection des données, en finançant 13 projets innovants à hauteur de 30 millions d'euros. J'ai la conviction que c'est par le soutien à notre écosystème d'entreprises cyber que nous parviendrons à rehausser collectivement le niveau de cyber-résilience de la Nation. »*

Les 13 lauréats de la 4^{ème} édition de l'appel « Développement de technologies innovantes critiques »

- **SECAITUNING (ProvenRun et LightOn) :** Le projet SECAITuning propose une solution destinée à sécuriser les données sensibles ou confidentielles utilisées dans le cadre de la personnalisation de modèles d'intelligence artificielle (*fine-tuning* ou RAG) et les modèles issus de la personnalisation.
- **FRONT (ESCAPE) :** Le projet FRONT développe une solution de cybersécurité destinée à cartographier et évaluer dynamiquement la sécurité d'interfaces de programmation d'applications, afin de détecter et corriger des vulnérabilités dans des environnements applicatifs modernes.
- **BOWREALIS (TheGreenBow) :** Le projet BOWREALIS développe une solution destinée à simplifier la mise en œuvre et la gestion de réseaux privés virtuels, notamment pour les entreprises de taille modeste. Le projet s'inscrit dans la mouvance des architectures *Zero Trust*, massivement adoptées par les entreprises, et dans la continuité de travaux d'adaptation de l'offre technologique aux enjeux de la cryptographie post-quantique.
- **REVEL.IO FORENSIQUE (SYNACKTIV) :** Le projet REVEL.IO FORENSIQUE propose de faire évoluer et d'industrialiser une solution d'investigation numérique pour équipements mobiles. L'accompagnement de ce projet permet à l'entreprise d'adapter sa technologie aux évolutions des équipements mobiles, et d'étendre son offre aux besoins des professionnels de la réponse à incidents. Ce projet contribue à l'émergence d'une offre nationale sur un

segment technologique dominé par des acteurs extra-européens, et comportant des impératifs de souveraineté très forts.

- **AIPOD (SKYLD)** : Le projet AIPOD porte sur le développement d'une solution originale de protection des modèles d'IA contre la rétro-ingénierie ou le vol de propriété intellectuelle.

L'approche proposée s'applique directement sur les modèles d'IA, et consiste à opérer des transformations sur les paramètres sensibles de ces derniers, sans dégrader les performances des systèmes d'IA. La solution AIPOD vise en particulier les systèmes d'IA embarqués, lesquels sont par nature particulièrement exposés aux attaques.

- **SYMB (Symbiotic Security)** : Le projet SYMB propose un outil de correction précoce des vulnérabilités logicielles intégré aux environnements de développement. La solution repose sur un modèle d'IA pour repérer au plus tôt l'introduction de vulnérabilités dans un logiciel, expliquer la nature de la faille au développeur, et proposer une correction à ce dernier. Le positionnement de la solution très en amont du cycle de développement des logiciels participe de la nécessaire sensibilisation des développeurs aux problèmes de cybersécurité, et de la fluidification de l'application des règles de développement sécurisé.
- **DEDICACE (Kontron et Keeex)** : le projet DEDICACE vise à sécuriser la chaîne d'approvisionnement des systèmes embarqués critiques (défense, transport, énergie) en déployant un passeport numérique cyber infalsifiable, conforme aux exigences réglementaires européennes. L'innovation repose en particulier sur un composant sécurisé intégré aux calculateurs, qui participe à la création d'un jumeau numérique de l'équipement, et à son suivi via un portail, tout au long du cycle de vie de l'équipement.
- **AFCOHRUC (TrustInSoft)** : Le projet AFCOHRUC a pour objectif de concevoir une solution industrielle d'analyse formelle de code Rust/C/C++, en réponse à l'adoption croissante du langage Rust dans les environnements critiques (aéronautique, automobile, défense). La solution consistera en une extension de l'outil TrustInSoft Analyzer pour permettre une vérification multi-langages.
- **EDCP (Olfeo)** : Le projet EDCP porte sur le développement d'une solution maîtrisée de protection contre la fuite de données (DLP, *Data Loss Prevention*). Les technologies DLP analysent des observations transmises par différents types de capteurs opérant aux niveaux du réseau ou des systèmes, afin de détecter des mouvements anormaux de données, susceptibles de trahir une exfiltration massive. Le projet cible en particulier le marché des PME et des ETI, et se donne pour objectifs de faciliter la prise en main de la solution et de réduire le temps nécessaire à son déploiement, en particulier dans les environnements industriels.

- **YS-CLOUD (Kerys Software)** : la solution de virtualisation sécurisée développée par la société Kerys Software sert à cloisonner entre eux des environnements d'exécution logiciels opérant sur un même socle matériel (pouvant être une machine cliente ou un serveur déployé dans un cloud).

Le projet YS-CLOUD porte sur la version cloud du produit, et vise notamment à développer un service d'attestation permettant aux clients de la société de vérifier l'intégrité de leurs machines virtuelles. La certification du produit et les avancées technologiques attendues du projet doivent faciliter l'intégration de la solution du produit dans les offres européennes de cloud de confiance.

- **BALTO et VOLTIX (IDEMIA, WALLIX, IoT.bzh et PARSEC)** : les projets VOLTIX et BALTO reposent sur une même brique technologique développée par IDEMIA, qui agit en qualité de chef de file des deux projets. La brique technologique commune est un module de sécurité matériel (HSM, *Hardware Security Module*), dont le rôle est de protéger des clés secrètes exigeant un haut niveau de protection, dans des contextes d'emploi nécessitant des performances élevées. L'innovation du HSM développé par IDEMIA réside dans l'assemblage d'une matrice de petits composants sécurisés, en lieu et place d'une architecture monolithique classique reposant sur des processeurs génériques, qui requièrent des mesures de protection physiques des équipements. L'élasticité que confère cette approche permet au HSM développé par IDEMIA de s'adapter au mieux aux besoins de leurs clients (en particulier, les structures de taille modeste – PME et ETI), et ainsi de réduire les coûts.

Les contributions des partenaires des projets VOLTIX et BALTO portent sur la mise en œuvre de cas d'usage cyber reposant sur le HSM d'IDEMIA :

- Dans le cadre du projet VOLTIX, WALLIX propose une évolution de sa solution de protection et de gestion des accès à privilège ;
 - Dans le cadre du projet BALTO, IOT.BZH et SCILLE proposent respectivement de développer des solutions de sécurisation des chaînes d'approvisionnement logiciel et de partage sécurisé de données dans le cloud ;
 - Dans chacun des deux projets, IDEMIA apporte à son produit les évolutions que demandent ces cas d'usage spécifiques.
- **ASTROLAB (CryptoNext Security, Evertrust, Eviden, Reversense)** : le projet ASTROLAB porte sur la mise en œuvre d'un *framework* de collecte, d'analyse et de visualisation d'informations cryptographiques issues de plusieurs types de capteurs modulaires, croisées avec des règles de conformité. Cet inventaire confère aux organisations une vue d'ensemble de leurs actifs cryptographiques en vue de leur transition post-quantique.

Contact presse :

Cabinet d'Anne Le Hénanff – 01 53 18 43 07 : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises – 01 44 97 04 49 : presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

À propos de France 2030 :

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | [@SGPI_avenir](#)

À propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur LinkedIn